

# La charte forestière et vous ?



## **Vous êtes un(e) propriétaire forestier ou souhaitez le devenir**

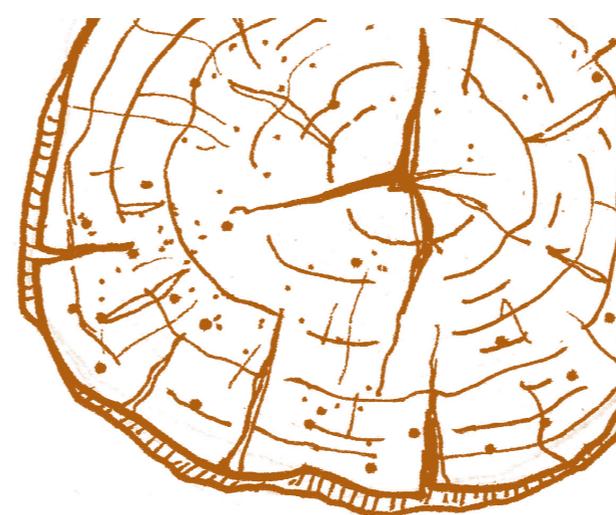
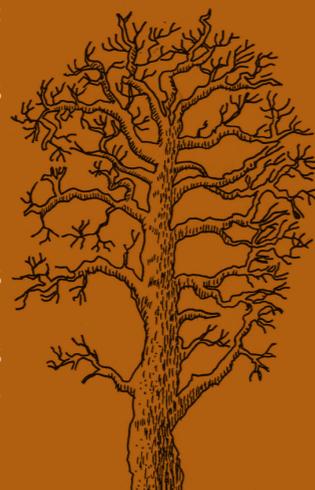
- accompagnement dans la vente ou l'achat de parcelles forestières,
- conseils sur la gestion durable de vos forêts et de vos plantations,
- proposition de formations,
- mise en relation avec des professionnels adaptés à vos besoins.

## **Vous êtes un(e) habitant(e)**

- sensibilisation aux sujets « forêts – bois », via la newsletter de la charte forestière,
- proposition d'animations forestières,
- participation à la reforestation,
- mise à votre disposition d'un sondage sur « votre rapport avec la forêt et le bois » [disponible sur le site de la Communauté de communes : environnement/gestion des forêts],
- proposition de listes de producteurs-vendeurs de bois dans les mairies.

## **Vous êtes une entreprise**

- faire partie de l'annuaire des entreprises locales « forêts-bois »,
- proposition de participation à des financements de projets environnementaux sur votre territoire.



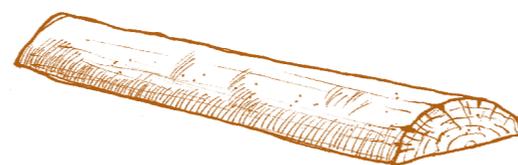
## En savoir +

[www.sud-retz-atlantique.fr](http://www.sud-retz-atlantique.fr)  
[environnement/gestion des forêts]

### Contact

Juliette Desprez,  
chargée de mission charte forestière  
07 64 81 53 20  
[jdesprez@ccsudretzatlantique.fr](mailto:jdesprez@ccsudretzatlantique.fr)

*Cette charte est initiée et animée par la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, en partenariat avec l'Union Européenne, la Région Pays de la Loire, le CNPF, Fibois Pays de la Loire et Fransylva.*



Conception : c.com'chat

# BOIS & FORÊTS

EN SUD RETZ ATLANTIQUE

Zoom sur la  
Charte forestière

**La Charte forestière** est une initiative citoyenne et collaborative construite avec des propriétaires, des professionnels, des élus et des habitants du Sud Retz Atlantique pendant deux ans. Elle vise à encourager la gestion durable des forêts du territoire, à produire et valoriser les essences de bois locales et à faire partager une culture de l'arbre et de la forêt dans notre société en transition. *Claude Naud, Vice-Président Transition écologique, aménagement du territoire*

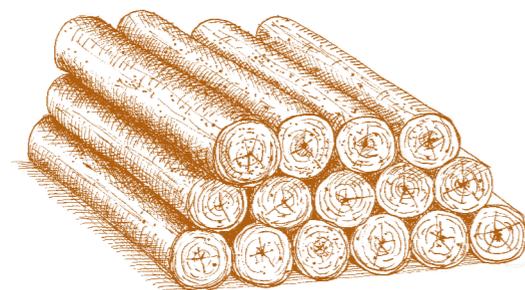


### **Enjeu 1** restructurer les espaces forestiers et les boisements

Redonner une dynamique à des parcelles forestières abandonnées, dépérissantes ou mal gérées en facilitant leur gestion durable.

#### **Exemples**

- accompagnement des propriétaires vers une gestion commune de leurs parcelles ;
- remobilisation de parcelles abandonnées par des prises de contact...



### **Enjeu 2** renforcer la filière forêt-bois locale et favoriser les circuits courts

Valoriser les ressources en bois local auprès de partenaires du territoire et des habitants ; développer le bois de sciage ; valoriser le bois énergie et ses bonnes pratiques.

#### **Exemples**

- création d'un annuaire des professionnels de la filière ;
- mise en relation des forestiers vendant du bois de chauffage avec les particuliers ;
- utilisation du bois local dans la construction...



### **Enjeu 3** accompagner les acteurs vers une gestion durable des boisements

Promouvoir les documents de gestion durable sur le territoire et adapter les travaux forestiers aux enjeux environnementaux.

#### **Exemples**

- présentation des documents de gestion durable des forêts aux forestiers pour les aider à se projeter sur une gestion à long terme ;
- organisation de formations...

### **Enjeu 4** adapter les forêts locales aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux

Favoriser les sylvicultures optimisant la séquestration carbone pour participer à l'effort contre le réchauffement climatique et prendre en compte la biodiversité dans les actions de la charte forestière.

#### **Exemple**

- sensibilisation aux essences adaptées et encouragement des sylvicultures optimisant la séquestration de carbone et la diversification.



### **Enjeu 5** considérer les enjeux sociaux des espaces naturels

Renforcer le lien entre habitants et propriétaires forestiers, rendre les interventions en forêt plus compréhensibles pour les habitants et leur faciliter l'accès à la nature.

#### **Exemples**

- organisation de rencontres ludiques et informatives entre forestiers et habitants ;
- augmentation de la surface de forêt publique...



### **Enjeu 6** conserver et dynamiser le patrimoine arboré

Connaitre les boisements du territoire et les mettre en évidence pour les intégrer au patrimoine ; protéger les zones sensibles ; planter, gérer et valoriser les haies.

#### **Exemples**

- organisation d'un recensement des arbres remarquables du territoire ;
- réalisation d'un inventaire des boisements...